

**Syndicat Intercommunal d'Assainissement  
Sandillon, Darvoy, Férolles, Ouvrouer-les-Champs  
Mairie de Sandillon 45640**

---

## **DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2020**

**Vendredi 07 février 2020**

---

M. le Président rappelle au Comité que la tenue d'un débat d'orientation budgétaire est obligatoire, dès lors qu'une commune du groupement comptabilise plus de 3500 habitants.

Il a lieu en réunion du Comité Syndical dans un délai de 2 mois maximum précédant le vote du budget primitif. Il permet de débattre des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités affichées dans le budget primitif de l'exercice suivant et d'informer l'assemblée délibérante de l'évolution de la situation financière de la collectivité.

Ce rapport donne lieu à un débat. Celui-ci est acté par une délibération spécifique, qui n'est pas suivi d'un vote.

Le DOB n'a aucun caractère décisionnel. Sa teneur doit cependant faire l'objet d'une délibération afin que le représentant de la l'Etat puisse s'assurer du respect de la loi.

Le contenu des débats n'est pas précisé par les textes.

La présente note a pour objet de vous présenter les différents éléments permettant de débattre des orientations budgétaires pour l'année 2020.

Au préalable, le Président vous présentera une rétrospective financière de l'année 2019.

---

## **ANALYSE FINANCIERE 2019**

---

### **LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2019 (en euros)**

*Définies par rapport aux dépenses mandatées au 03 janvier 2020, elles seront à valider avant le vote du compte administratif 2019 en regard du Compte de Gestion du comptable du Trésor Public.*

Globalement en 2019, par rapport à 2018, les dépenses réelles de fonctionnement ont baissé d'environ 20 000 €, soit environ 10 % :

- Les charges à caractère général sont stables
- Les dépenses de personnel ont baissé d'environ 20 000 €
- Les charges de gestion courante et financières sont stables

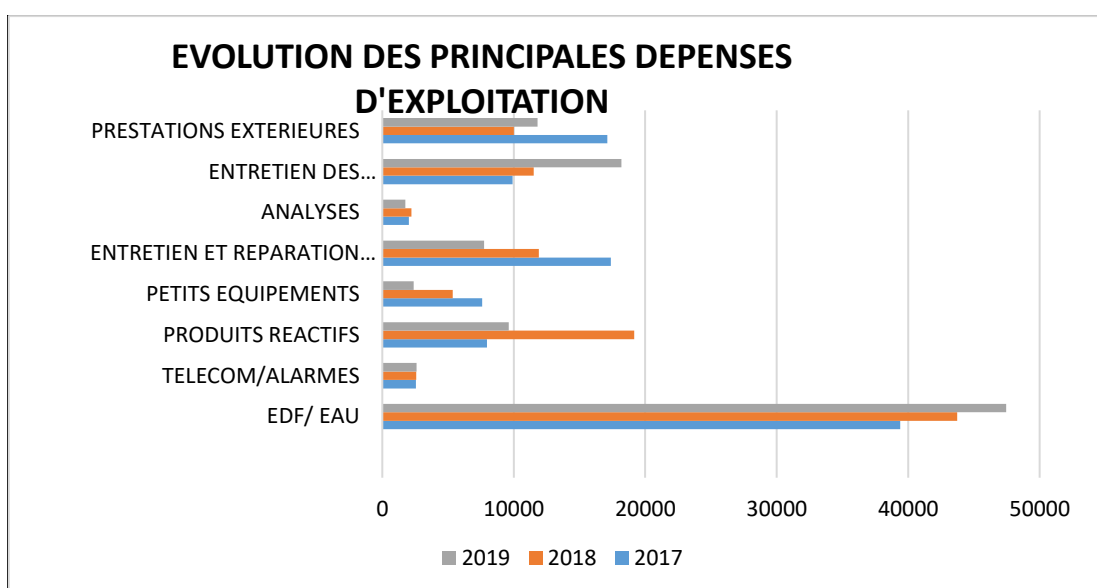
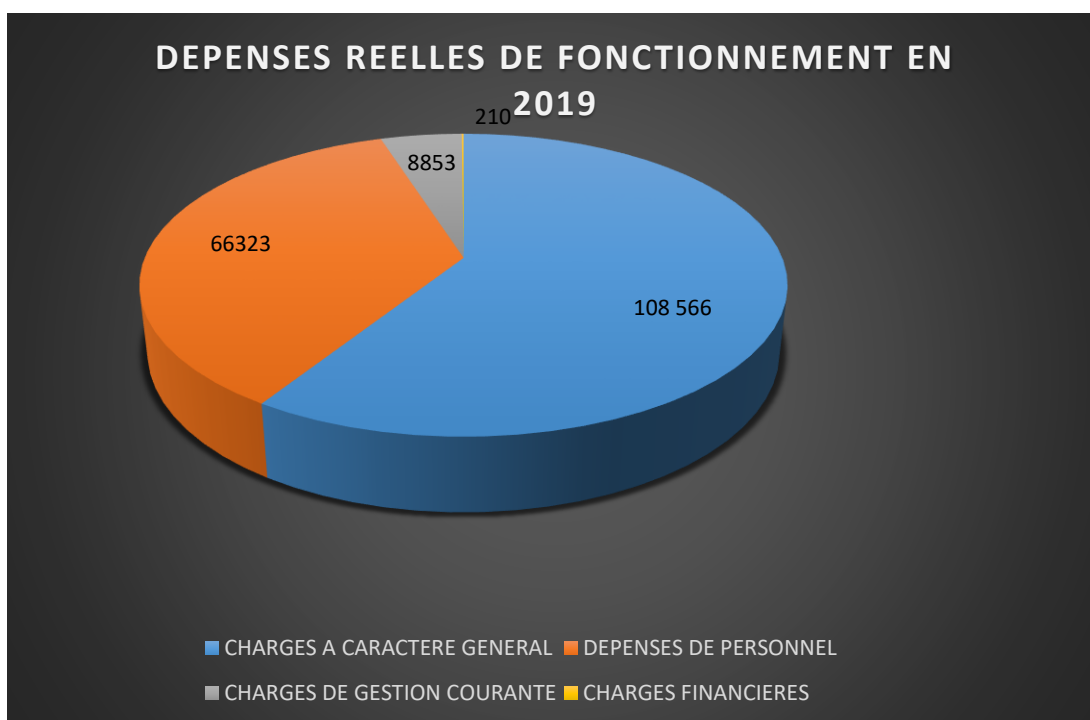
### Précisions :

Les charges à caractère général sont directement impactées par les frais de réparation des équipements et le service d'astreintes assurés par des entreprises extérieures. Ces dépenses sont difficilement prévisibles et peuvent varier d'une année sur l'autre.

Les charges de personnel sont en baisse par rapport à l'année précédente. En 2018, le syndicat avait rémunéré 2 agents techniques pendant plusieurs mois en prévision d'un départ en retraite.

Les charges de gestion courante sont constantes, elles couvrent les intérêts des emprunts et l'indemnité de l'élu.

L'excédent de fonctionnement 2019 devrait être de l'ordre d'environ 120 000 € à reporter sur le budget primitif 2020.



### Précisions sur les principales dépenses d'exploitation en 2019 (hors taxes) :

#### Prestations extérieures :

- Laboratoire d'analyses des effluents, vérifications périodiques des appareils de levage, installations électrique.....
- Service d'astreinte (VEOLIA) 6 120 €

#### Entretien des postes/épandages :

- Curage périodiques et interventions en urgence (DIP en mai 2019) 3 924 €
- Epandage 10 432 €
- Réparation en urgence sur les postes (DIP en mai 2019) : 3 832 €

#### Entretien et réparation (stations) :

- Contrat maintenance centrifugeuse 1 716 €
- Espaces verts 4 061 €
- Divers (pompe et câble colature, câble agitateur)

#### Petits équipements :

- Vide cave, courroies surpresseurs....
- Roues Vortex (DIP) pour stock 1 145 €

#### Produits réactifs :

- Polymère (2 remplissages) 8 100 €
- Chaux complémentaire pour épandage 1 509 €

#### Télécom :

- Alarmes sur 5 postes 2 608 €

#### Consommations électriques et eau :

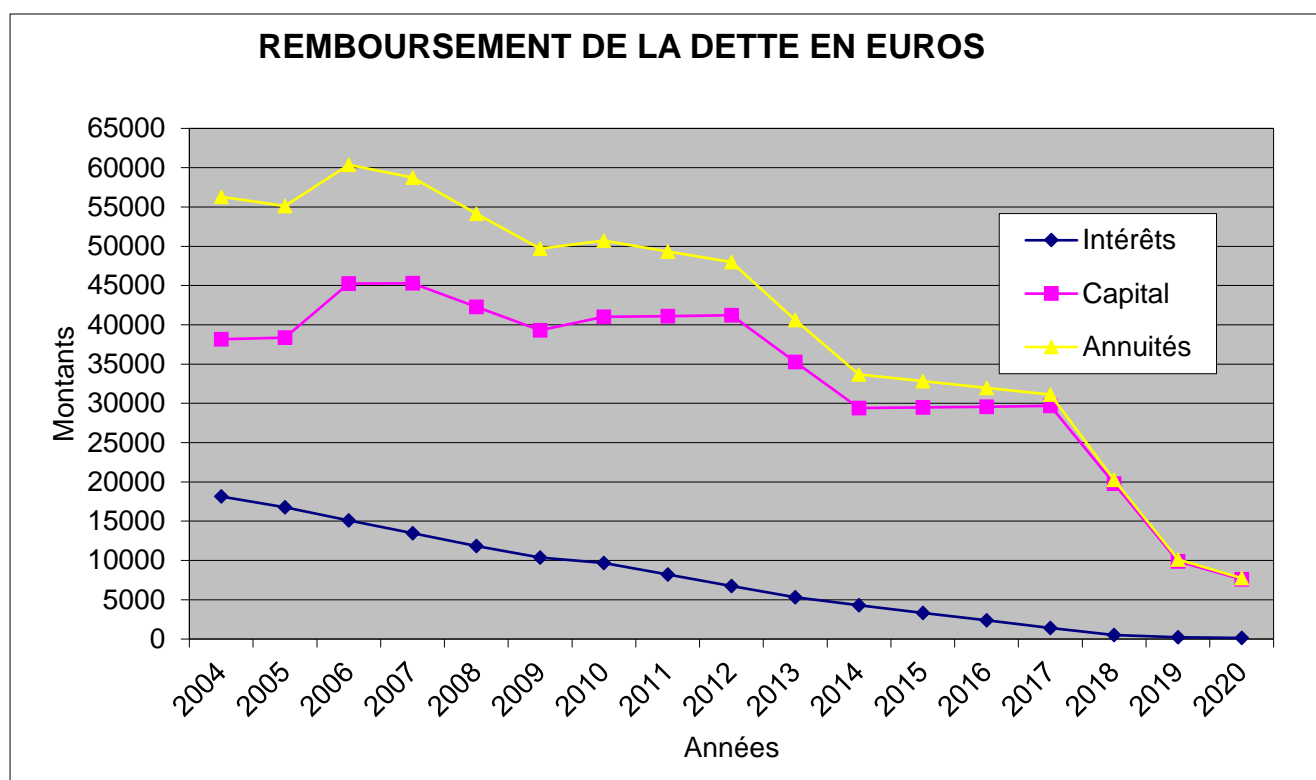
- Station de Sandillon (dont fin de contrat 2018 2 574 €) 36 220 €
- 5 postes (dont fin de contrat 2018 3 836 €) 10 671 €
- Consommation d'eau 1 176 €

Les dépenses de consommables (électricité et produits réactifs) représentent plus de la moitié des dépenses totales.

### **LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2019 (en euros)**

Sur l'année 2019 (compte administratif provisoire), il a été réalisé environ **58 181 €** de dépenses pour le renouvellement des équipements :

- |  |    |           |
|--|----|-----------|
| - Renouvellement d'un surpresseur d'air                        | HT | 6 723 €   |
| - Réhabilitation du tamis rotatif dégrilleur                   | HT | 13 918 €  |
| - Installation d'un caisson de ventilation pour le tamis       | HT | 12 000 €  |
| - Remise en état d'une pompe DIP (poste de Sandillon)          | HT | 2 295 €   |
| - Remplacement d'un collecteur de lavage sur surpresseur d'eau | HT | 1 973 €   |
| - Renouvellement de l'agitateur du bassin d'anaérobie          | HT | 2 074 €   |
| - Réhabilitation totale du poste de Darvoy                     | HT | 1 6 136 € |
| - Renouvellement d'une pompe sur le poste de Férolles          | HT | 3 062 €   |

**POINT SUR LA DETTE**

En 2019, le syndicat a poursuivi son désendettement.

Au 31 décembre 2019, la dette en capital s'élève à **10 214.60 €** et se répartit entre 2 organismes : le Crédit Agricole et l'Agence de l'eau (avance).

L'emprunt auprès de la Caisse d'épargne, contracté en 2010, a été soldé en 2019.

En juin 2020, s'achèvera le remboursement de l'avance accordée par l'Agence de l'Eau.

A la fin 2020, il restera un emprunt auprès du Crédit Agricole qui s'achèvera en 2024.

Le remboursement de la dette en 2019 s'est élevé à **10 129.89 €** (intérêts inclus).

En 2020, l'annuité de la dette bancaire continuera de baisser. Le syndicat remboursera **7 746.31 €** (intérêts inclus).

**LES PARTICIPATIONS DES COMMUNES**

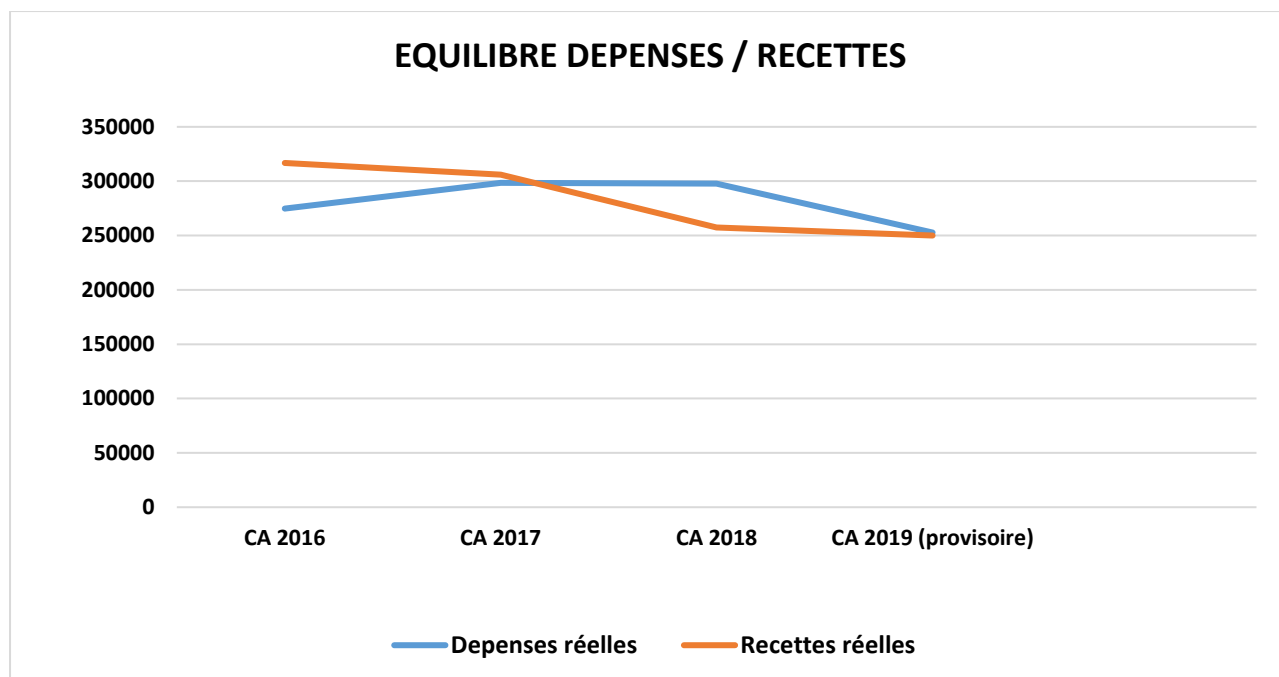
En 2019, les participations des communes se sont élevées à **250 000 € (identiques à 2018)**.

L'excédent de fonctionnement dégagé par une augmentation régulière des participations les années antérieures, permet de financer la maintenance des installations et de dégager suffisamment d'autofinancement pour investir dans le renouvellement des équipements.

C'est pourquoi, il convient de s'assurer que la collectivité conserve une capacité d'autofinancement suffisante. Elle était de 128 698 € en 2019 et sera d'environ 120 000 € en 2020.

**EVOLUTION DES PARTICIPATIONS (en euros)**

2016	2017	2018	2019
300 000	300 000	250 000	250 000




---

## PERPECTIVES POUR 2020

---

### **LES PREVISIONS DE DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

#### Charges de fonctionnement des stations

Les prévisions de dépenses seront égales à minima aux dépenses réelles résultant du compte administratif 2019, soit environ 120 000 €.

La mutualisation des achats avec la commune de Jargeau, qui n'a pu être mise en place en 2019, permettra de réduire les dépenses de fonctionnement par le biais de groupements de commandes (achats de consommables, location de chargeur, maintenance préventive sur les équipements, contrôles réglementaires...).

L'excédent de fonctionnement 2019 sera en partie utilisé pour constituer une réserve pour dépenses imprévues.

#### Charges de personnel

En dehors des mesures catégorielles (reclassement indiciaire, avancement d'échelon, mise à jour du régime indemnitaire), il n'y aura pas de dépenses de personnel autres à envisager en 2020.

Le projet de mutualisation de l'agent technique, avec la commune de Jargeau pour le suivi du fonctionnement de sa station d'épuration générera des recettes nouvelles dans le cadre d'une convention de mise à disposition.

## LES PREVISIONS DE DEPENSES D'INVESTISSEMENT

### Renouvellement d'équipements ou amélioration des installations

- Poste de refoulement de Darvoy : travaux d'étanchéification d'un regard
  - o Marché groupement de commande ATEC/SCBM
- Renouvellement des 2 surpresseurs d'eau
- Climatisation du local technique pour la protection des armoires électriques
- Modification de la gestion des alarmes sur les postes (transmission par GSM)
- Changement de la pompe à chlorure ferrique

Ces projets, ainsi qu'une réserve pour travaux imprévus, seront financés par l'autofinancement issu de l'excédent de la section de fonctionnement.

### Prévisions de recettes de fonctionnement

Les participations des communes sont les seules recettes du syndicat. Elles doivent permettre de couvrir l'ensemble des dépenses de fonctionnement mais aussi de dégager un excédent qui permet d'abonder la section d'investissement en recettes (autofinancement).

Proposition pour 2020 : maintien d'un montant de participations égal à 2019, soit un montant total de **250 000 € hors taxes**.

Communes	CLE DE REPARTITION				PARTICIPATIONS en € HT	
	Clé 2019		Nouvelle clé 2020 *		2019	2020
	Habitants	K	Habitants*	K		
<b>DARVOY</b>	1910	0,247	1897	0,244	61 750	61 000
<b>FEROLLES</b>	1242	0,160	1236	0,160	40 000	40 000
<b>OUVROUER</b>	584	0,075	569	0,073	18 750	18 250
<b>SANDILLON</b>	4014	0,518	4058	0,523	129 500	130 750
Total	7750		7760		250 000	250 000

\*Source INSEE : recensement de la population légale 2017 valable au 01/01/2020

### **Prévisions de recettes d'investissement**

Les recettes d'investissement permettent de financer les emprunts réalisés et de réaliser de nouveaux investissements.

Les principales recettes sont :

- le virement de la section de fonctionnement (autofinancement)
- les dotations, et fonds divers (virement au 1068, c'est-à-dire les réserves).

Il n'est pas envisagé de recours à l'emprunt en 2020.

Les membres du Comité Syndical sont invités à débattre sur ces orientations budgétaires pour l'année 2020.  
Et à prendre acte de la tenue de ce débat.